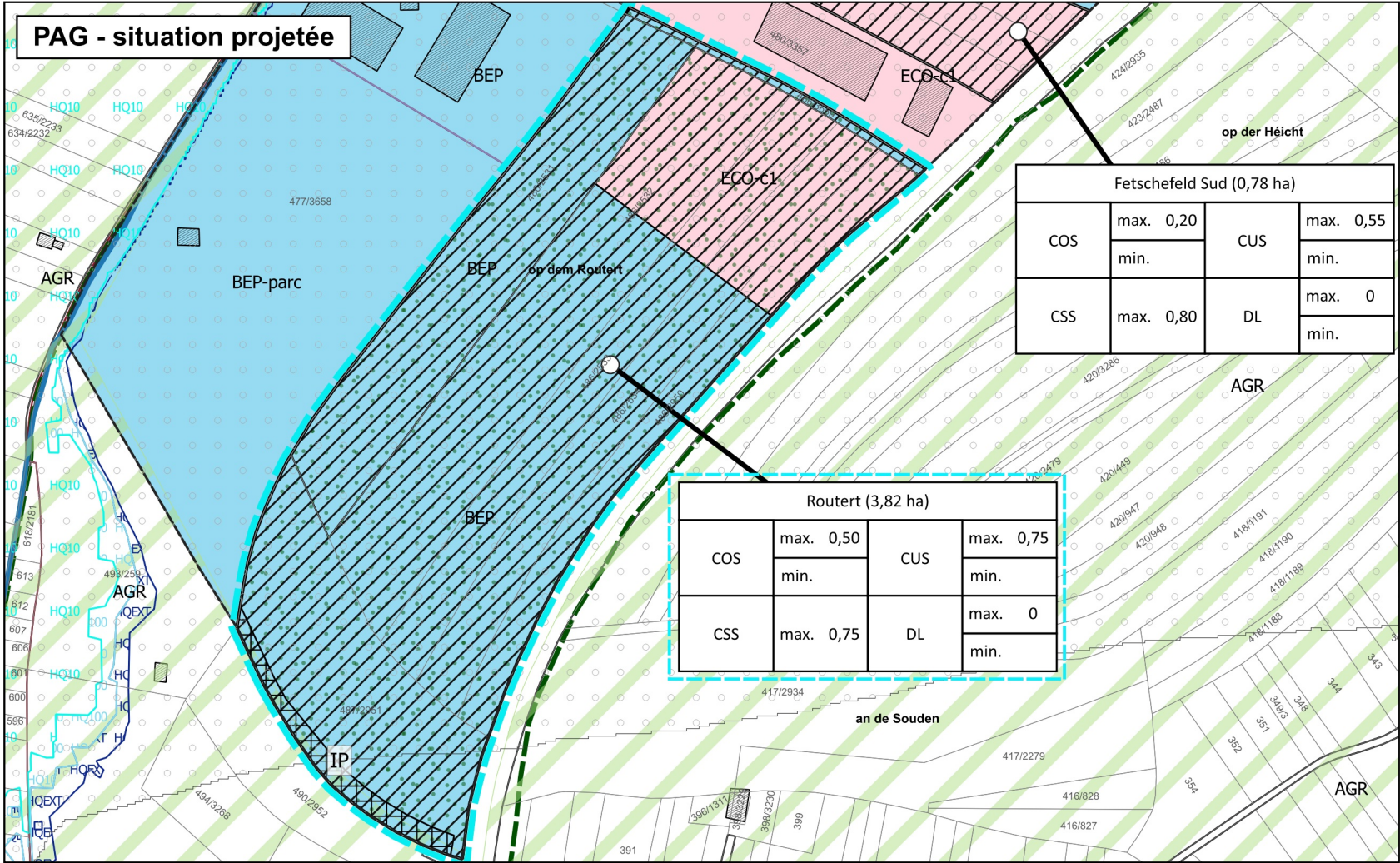
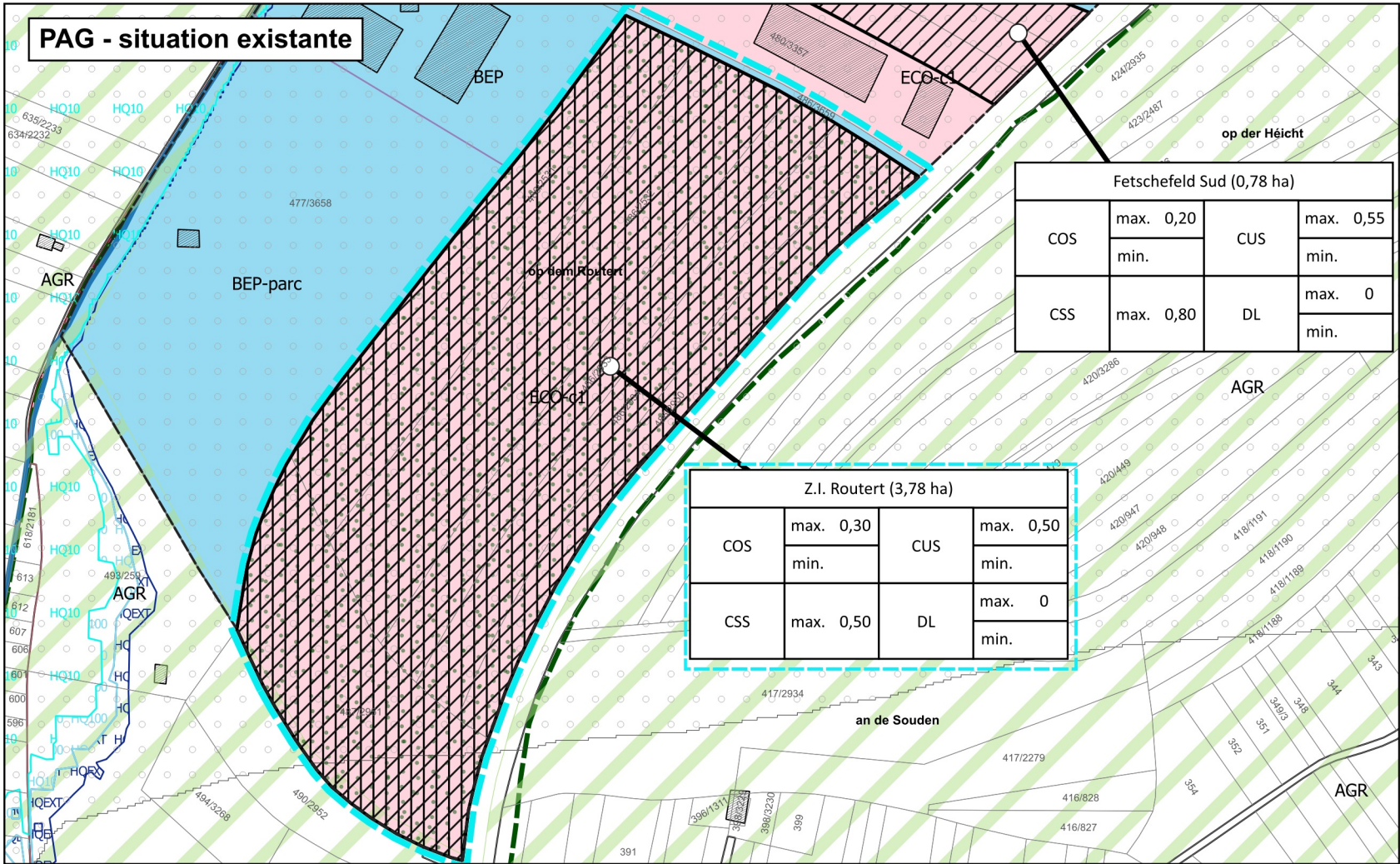




Légende du plan d'aménagement général

- Délimitation de la modification
- Délimitation de la zone verte

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:

- BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
- BEP-parc Zone de bâtiments et d'équipements publics - affectation parc
- ECO-c1 Zone d'activités économiques communales type 1

Zone verte:

- AGR Zone agricole

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »:

- Délimitation du degré d'utilisation du sol

COS	max. min.	CUS	max. min.
CSS	max.	DL	max. min.

Zones superposées:

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »
- Zone d'aménagement différé

Zone de servitude urbanisation

- IP Zone de servitude urbanisation «Intégration paysagère»

Zones de risques naturels prévisibles

- Zone d'inondation (HQ10)
- Zone d'inondation (HQ100)
- Zone d'inondation (HQExtrem)

- Zone de bruit (© Administration de l'environnement, 2016)

Zones ou espaces définis en exécution de disposition spécifiques relatives:

- à la protection de la nature et des ressources naturelles

Indication à titre indicatif et non-exhaustif:

- Habitat d'espèces art. 21 Loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
- Zones de protection Natura 2000
- Délimitation des zones BEP

Fond de plan (PCN 12.03.2018):

- Parcellaire
- Bâtiment existant
- Bâtiment ajouté (photo aérienne 2017)
- Cours d'eau (BD-L-TC 2008)

Localisation de la Commune de Schuttrange

1:1.000.000

INDICE	DATE	MODIFIÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	MODIFICATION

MAÎTRE D'OUVRAGE	Administration Communale de Schuttrange 2, Place de l'église L-5367 Schuttrange
PROJET	Modification du plan d'aménagement général « ZAE - Routert » à Uebersyren
OBJET	situation existante et projetée
BUREAU D'ÉTUDES	LSC360 4, rue Albert Simon L-5315 Contern T +352 26 390-1 LSC360.lu

DESSINE PAR	Vivianne KEILS	DATE	16.09.2025
VÉRIFIÉ PAR	Henning NIEBOER	ÉCHELLE	1:2.500
CONTROLÉ PAR			0 10 20 m
FICHER	P:\LSC360\2024\20240448_ZP_Mod_PAG_ZAE_Routert_lwwersyren\ID_Plans		
PLAN N°	20240448-ModPAG_ZAE_Routert_01_situation existante-projetee		

1. Toutes les informations et les dimensions sont à vérifier avant la construction. Pour l'exhaustivité des mesures l'entrepreneur est responsable. S'ils sont non conformes aux plans actuels, l'entrepreneur doit informer le bureau d'études directement, avant le début de la construction. Toutes modifications non déclarées ne seront pas prises en compte.
2. Toutes les exécutions sont à réaliser selon les normes COTTECH, et en suivant le règlementation actuellement en vigueur.
3. Les plans actuels sont sujet à des modifications si les conditions du chantier le nécessitent.